

Retraité(e)s avec la Cgt faites-vous entendre

Depuis plusieurs mois, l'UCR-CGT agit dans un cadre unitaire, tout d'abord, auprès, des candidats aux élections législatives. Aujourd'hui, en direction des députés élus. Cette action vise à sensibiliser les députés sur trois sujets concernant, en particulier, les retraités.

15 millions de retraités, cela compte. Personne ne peut oublier cette réalité. C'est pourquoi, l'UCR-CGT, dans le cadre de la Conférence sociale organisée par le gouvernement les 9 et 10 juillet, entend par l'intermédiaire de la Confédération Cgt intervenir dans le débat. Des mesures immédiates sont attendues. Elles doivent être prises.

- L'aide à l'autonomie est un dossier qui doit, aujourd'hui, être de nouveau pris en compte par le gouvernement sur une autre base que son prédécesseur.

- Le pouvoir d'achat des retraités. Là, il s'agit d'une urgence prioritaire. Trop longtemps, les retraités ont été oubliés par le pouvoir et le Medef.

- L'accès aux soins des personnes âgées et retraités, certes, il s'agit d'un dossier en lien avec les actifs, mais, il existe des spécificités que personne ne doit nier.

Les chantiers ouverts par la conférence sociale doivent porter des mesures aptes à répondre aux attentes des retraités.

L'UCR-CGT vous propose au travers de ce *4 pages*, de débattre de ses revendications et des moyens pour les faire aboutir.

Pour la Cgt, il s'agit de lier économie et social et ainsi développer une autre répartition des richesses pour satisfaire les besoins sociaux. ■

François Thiery-Cherrier
Secrétaire général de l'UCR-CGT

Action des retraités le 11 octobre 2012

Une action des retraités a été décidée à la dernière commission exécutive de l'UCR-CGT, suite à l'intersyndicale du 29 juin où nous avons débattu de la forme, du lieu et de la date avant la Semaine bleue. Ce sera le jeudi 11 octobre 2012. Premier enjeu : Une forte manifestation et rassemblement à caractère national, à Paris, en direction de l'Assemblée nationale. Pour les retraités ne pouvant se rendre à Paris, nous incitons les organisations syndicales à se rencontrer localement afin de décider des formes d'action et des initiatives en territoires. L'action s'adresse aux députés élus, mais aussi aux candidats non élus. Faites-le savoir dès maintenant.



Aide à l'autonomie : enjeux et réponses aux besoins

La Cgt revendique :

- La construction d'un nouveau droit, un droit universel de compensation à la perte d'autonomie pour tous les âges.
- Une politique de santé publique et de prévention tout au long de la vie, notamment la création de véritables services de santé au travail et d'un suivi post professionnel.
- L'intégration d'un nouveau droit « autonomie » dans la branche maladie de la Sécurité sociale, financée dans le cadre des propositions de réformes du financement de la Sécurité sociale défendues par la Cgt.
- Le développement des structures d'aide à domicile avec du personnel à temps plein, formé, qualifié et correctement rémunéré qui permette un suivi qualitatif de la personne aidée.
- Le développement des services et des soins infirmiers à domicile y compris dans les zones rurales.
- Le développement d'établissements diversifiés, publics et assimilés correspondants à la diversité des situations des personnes avec un taux d'encadrement d'un personnel qualifié pour un résident.
- Un grand service public de l'aide à l'autonomie des personnes à domicile ou en établissement, en partenariat avec le secteur associatif. Ceci, afin de simplifier les démarches, de coordonner les interventions, d'assurer un suivi et une qualité de prestations, d'assurer un lien entre établissement et domicile, d'assurer une bonne formation des personnels et de reconnaître leur qualification dans des salaires décents.
- Un reste à charge pour les résidents, compatible avec le niveau des retraites et des pensions. ■



Difficultés d'accès aux soins

Afin d'assurer l'accès aux soins, de lutter contre les inégalités sociales et spatiales de santé, il est nécessaire de promouvoir une gouvernance du système où les usagers peuvent prendre toute leur place.

La Cgt exige :

- La fin du désengagement de la couverture de base assurée par la Sécurité sociale.
- La réduction du reste à charge supporté par les malades, la suppression des franchises médicales et du forfait hospitalier, l'arrêt des déremboursements des médicaments et du transfert vers les complémentaires santé.
- L'amélioration des aides permettant à tous et en particulier aux retraités d'avoir une complémentaire santé.
- Des mesures incitatives à l'égard des médecins, afin de favoriser une meilleure répartition géographique des professionnels de santé.
- Le maintien et le développement des services publics hospitaliers de proximité.
- L'arrêt des dépassements d'honoraires et le respect des conventions médicales.
- Des mesures concrètes et rapides doivent être prises, afin de renforcer notre système de protection sociale solidaire. ■



Pouvoir d'achat des retraités : Rien ne va plus !

La retraite n'est pas une aumône, mais un droit que l'on s'est ouvert en participant, par le travail à la création de richesses. Les 15 millions de retraités ne sont pas un « coût » ils sont surtout un des moteurs de développement d'activité ou d'emploi pour la société, avec au travers des retraites, 279 milliards d'euros réinjectés dans l'économie ; leur niveau de vie et leur avenir intéressent toute la société.

La Cgt exige :

- Un rattrapage de la perte cumulée du pouvoir d'achat par une augmentation immédiate de 300 € pour tous.
- Un retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen.
- Le minimum de pension porté au niveau du Smic que nous revendiquons à 1 700 € brut.
- Le rétablissement de la demi-part fiscale supprimée aux veuves, veufs, divorcés, séparés.
- Le relèvement de la pension de réversion à 75 % de la pension initiale.
- Le retour de la revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de chaque année.
- Une vraie réforme des retraites qui mettent à contribution les revenus financiers à la même hauteur que les cotisations sociales et qui ouvre d'autres perspectives en matière de vie à la retraite pour les retraités d'aujourd'hui et de demain. ■



Retraité(e) et citoyen(ne) à part entière

Les organisations syndicales de retraités : CFDT, CFTC, CFE/CGC, CGT, UNSA et la FGRFP se félicitent de la tenue de la conférence sociale et souhaitent attirer l'attention du gouvernement sur la situation des retraités et personnes âgées.

Les retraités qui forment un groupe social important de 15 millions de personnes, ont des attentes fortes, tant vis-à-vis des mesures sociales qui seront prises par le gouvernement que sur les chantiers qui seront ouverts pour des changements en profondeur.

Les organisations syndicales de retraités demandent que des dispositions immédiates soient prises pour résoudre la dégradation du pouvoir d'achat des retraités. Des mesures urgentes doivent être prises, particulièrement en direction des retraités qui touchent des basses pensions. En effet, des situations de grande précarité touchent de plus en plus de retraités âgés surtout les femmes vivant seules. Pour rappel, nous revendiquons un minimum de pension au niveau du SMIC pour une carrière complète.

Concernant la perte d'autonomie, des mesures urgentes sont nécessaires pour aider à financer l'APA et donner de réels moyens aux services d'aides à domicile. Il est urgent de diminuer le reste à charge des personnes âgées et des familles. Nous rappelons la nécessité

de créer un droit à prestation universelle de compensation de la perte d'autonomie quel que soit l'âge, prise en charge par la solidarité nationale, dans le cadre de la sécurité sociale.

L'accès aux soins est un droit fondamental qui doit être effectif pour tous, partout et à tout moment. Il est sérieusement mis à mal par la hausse des dépenses de santé directes (divers forfaits, dépassements d'honoraires ou franchises médicales), par la hausse des cotisations des complémentaires santé et bien d'autres dispositions qui ont conduit de nombreux retraités à renoncer à se soigner, faute d'argent.

Les difficultés d'accès aux soins ne sont pas propres aux retraités, elles frappent tous les Français. Mais ces difficultés prennent une importance accrue pour les retraités et, tout particulièrement, pour les retraités âgés en raison des handicaps liés au vieillissement. Des mesures concrètes et rapides doivent être prises afin de renforcer notre système de protection sociale solidaire.

Les organisations syndicales de retraités demandent que ces trois sujets, sur lesquels elles ont des exigences revendicatives et des propositions très concrètes à formuler, ne soient pas oubliés. Elles demandent que le gouvernement ouvre un cadre qui permette d'exprimer concrètement ces exigences. ■

GARDEZ LE CAP

Syndiquez-vous

**Je rejoins le syndicalisme retraité
Je me syndique à l'UCR-CGT**

Nom > Prénom >
Adresse >
.....
Code postal > Ville >
Branche professionnelle d'origine >
Tél. (facultatif) >

**Bulletin à retourner à l'UCR CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
ou à remettre à un(e) militant(e) CGT de votre connaissance**